

La colonne A de l'annexe à l'article R.511-9 du code de l'environnement est modifiée conformément aux tableaux annexés au présent décret.

Article 2

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Par le Premier ministre

Manuel VALLS

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer

Ségolène ROYAL

